



# **PRESENTATION**

Créé au Danemark par la Fondation for Environmental Education, le programme existe aujourd'hui dans 67 pays et plus de 59 000 établissements dans le monde participent à la démarche. En France, Eco-Ecole est développé depuis 2005 par l'association Teragir, signataire d'un accord-cadre avec l'Education Nationale.

### Des projets ouverts sur leur territoire

Eco-Ecole est un programme qui fédère et mobilise l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire et du territoire (élus locaux, associations, parents d'élèves, etc.) autour d'un projet commun d'Education au Développement Durable, qui vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure et acquérir les compétences pour y participer.

### Un accompagnement et des outils adaptés

Teragir offre gratuitement aux écoles, collèges et lycées participants un accompagnement dans la mise en œuvre concrète de leur projet. Le programme propose une méthodologie en sept étapes et des outils approfondis, plébiscités par les porteurs de projets. Il propose également des ressources ciblées sur huit thématiques relatives au développement durable : alimentation, biodiversité, climat, déchets, eau, énergie, santé et solidarités.

Plus de 100 structures Relais locaux, conventionnées et formées par Teragir, complètent son action dans les territoires.

#### L'implication des élèves, un axe clé

Les élèves sont la force motrice des projets Eco-Ecole. Impliqués du début à la fin du projet, ils participent à la mise en œuvre des étapes de la méthodologie. Ils sont actifs au sein du comité de suivi du projet et participent à l'élaboration du diagnostic et du plan d'action, ainsi qu'à sa mise en place et son évaluation.

## Un label qui valorise l'engagement des porteurs de projets

Chaque année, les établissements engagés dans le programme peuvent demander le label Eco-Ecole, Eco-Collège ou Eco-Lycée pour le projet mené. Source de reconnaissance pour tous les participants, le label récompense l'engagement et la mobilisation active des écoles et établissements scolaires. En 2019, 748 établissements ont été labellisés.

Plus de 500 000 élèves et enseignants français bénéficient aujourd'hui gratuitement du programme :

- la participation est gratuite ;
- les inscriptions sont ouvertes toute l'année :
- le programme s'adresse aux établissements scolaires de la maternelle au lycée.

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET : www.eco-ecole.org